

Image not found or type unknown



Logement de fonction urgent

Par **phil2776**, le **14/12/2011 à 10:10**

Bonjour à tous
Dans quelques jours, je serai contraint de me mettre en liquidation judiciaire.
Mon bailleur est responsable de ce fait, et l'affaire qui nous oppose est au TGI depuis 25 mois ...le plus dur à admettre est que je n'ai toujours pas rencontré le juge !!! Alors que les expertises me donnent raison !!!
Je vis avec ma famille dans l'appartement de fonction
De combien de temps je disposerai pour quitter les lieux ? ou plutôt combien de temps je peux rester ?
Précision que je suis en nom propre et que mon épouse travaille avec moi ...Donc revenus = zéro
Par avance, merci à tous pour vos réponses
Cordialement
Phil 2776

Par **cocotte1003**, le **14/12/2011 à 13:00**

Bonjour, pour l'instant on est en trêve hivernal jusqu'au 15 mars et de toutes façons pour vous expulser il faut une décision judiciaire, cordialement